



**EFFAT**

EUROPEAN FEDERATION OF FOOD, AGRICULTURE AND TOURISM TRADE UNIONS

**Réunion du Comité Exécutif de l'EFFAT  
BRUXELLES, les 3 et 4 mars 2020**

---

Point 1 de l'ordre du jour



**Adoption de l'ordre du jour**

**Décision:** le Comité Exécutif approuve l'ordre du jour.

**EFFAT**

**Comité exécutif de l'EFFAT**

Bruxelles, bâtiment du CESE

**Salle VM3****3-4 mars 2020****3 mars 2020, de 9 h 30 à 17 h 30****4 mars 2020, de 9h00 à 16h30****AGENDA**

- |   |                                |     |
|---|--------------------------------|-----|
| <b>1. Adoption de l'ordre du jour</b>   | Pour décision                  | 5'  |
| <b>2. Compte-rendu du Comité exécutif de l'EFFAT du 11-12 septembre 2019</b>  | Pour décision                  | 5'  |
| <b>3. Élection du comité exécutif (état actuel)</b>   | Pour discussion et approbation | 45' |
| a) Présentation des membres nommé-e-s<br><i>Comme il s'agit de la première réunion du Comité exécutif de l'EFFAT depuis le 5<sup>ème</sup> Congrès de Zagreb, nous aimerions que tous les délégués du Comité exécutif se présentent brièvement et expliquent leur organisation.</i>   |                                |     |
| b) Équilibre entre les sexes<br><i>Selon les statuts de l'EFFAT, un équilibre entre les sexes est attendu des pays qui désignent plus d'un membre au Comité exécutif. Actuellement, plusieurs pays ne remplissent pas ces conditions. Par conséquent, nous demandons aux affiliés des pays qui ne remplissent pas les conditions des statuts de retourner à leurs organisations et de reconsidérer leurs candidatures afin de garantir l'équilibre entre les sexes.</i> |                                |     |
| <b>4. Mises à jour des affiliés</b>   | Pour discussion                | 90' |
| <i>Nous invitons tous les affiliés à partager avec le Comité exécutif des informations sur leurs combats, leurs victoires, leurs travaux en cours et les questions politiques qui concernent leurs membres. Veuillez informer à l'avance le secrétariat de l'EFFAT si vous avez l'intention de présenter ou de partager des informations pendant la réunion.</i>  |                                |     |
| <i>Les interventions suivantes des affiliés sont attendues :</i>  |                                |     |
| <ul style="list-style-type: none"><li>• CCOO Servicios : Initiative "Hôtels équitables" en Espagne</li><li>• CFDT : réforme des retraites en France</li><li>• Union nordique : Négociations collectives dans la région nordique</li><li>• NGG : 12 euros minimum dans le secteur de la restauration rapide</li><li>• Les syndicats italiens du secteur alimentaire : L'échec des négociations sur l'accord de libre-échange</li></ul>                                   |                                |     |
| <b>5. Suivi du 5<sup>e</sup> congrès de l'EFFAT 2019</b>  | Pour discussion et approbation | 30' |

*Lors du 5e congrès et des réunions parallèles de l'EFFAT à Zagreb, diverses décisions ont été prises et des documents ont été adoptés. Le Comité exécutif doit assurer le suivi de certaines de ces décisions, adopter le procès-verbal du Congrès et approuver le cadre politique modifié de l'EFFAT et le plan d'action 2020-2021 de l'EFFAT.*

*Le Comité CNC de l'EFFAT a été officiellement créé lors du Congrès par un nouveau paragraphe des statuts de l'EFFAT. La présidence de cette commission a déjà été confirmée lors du Congrès. Après avoir consulté nos affiliés sur les nominations, le Comité exécutif est invité à approuver la désignation de deux vice-présidents. Le reste est à titre d'information.*

- a) Procès-verbal
- b) Cadre politique de l'EFFAT 2020-2024
- c) Plan d'action 2020-2021 de l'EFFAT
- d) Comité TNC
- e) Suivi des motions et résolutions politiques
- f) Résultats des réunions parallèles :
  - Conférence LGBTQI
  - Conférence des jeunes
  - Conférence des PECO
  - Conférence des femmes

## **6. Communication**

Pour discussion

30'

### a) Évaluation du Congrès

*L'EFFAT a investi quelques ressources dans la communication et la conception pour son 5<sup>e</sup> congrès à Zagreb. Dans l'ensemble, nous avons reçu des commentaires positifs de nos affiliés et des délégués qui ont participé au Congrès. L'équipe de communication de l'EFFAT présentera un bref aperçu de notre évaluation et des réactions que nous avons reçues jusqu'à présent.*

### b) Langues

*Actuellement, l'EFFAT teste des outils de traduction automatique pour sa page web et les bulletins d'information mensuels envoyés aux affiliés. L'intention est d'évaluer cette expérience à l'automne prochain et si elle fonctionne bien, nous pensons qu'elle permettra de libérer certaines ressources au sein du secrétariat.*

### c) Stratégie

*Une nouvelle stratégie de communication est actuellement en cours d'élaboration et sera bientôt soumise au Comité exécutif. Cette stratégie sera l'épine dorsale du plan d'action de l'EFFAT et sera essentielle pour nous aider à atteindre nos objectifs organisationnels, nos priorités politiques, les stratégies et les actions convenues pour répondre aux grands défis qui nous attendent.*

*Les jalons de la stratégie de communication sont à la fois le renforcement des relations internes avec les affiliés et l'interface efficace avec l'espace politique de l'UE, en parlant d'une seule voix au nom de nos secteurs. Nous attendons avec intérêt les commentaires et les idées sur la manière d'améliorer notre stratégie de communication.*

## 7. Cadre politique et suivi du plan d'action 2020-2021

Pour discussion et approbation 90'

*Le secrétariat de l'EFFAT et les dirigeants élus présenteront de brefs rapports sur les activités, les défis et les développements depuis la dernière réunion du Comité exécutif en septembre 2019 et assureront le suivi de la mise en œuvre du plan d'action 2020-2021. Sue Longley, secrétaire générale de l'UITA, donnera également un aperçu des principaux développements au niveau mondial.*

*Nous présentons une résolution de soutien aux syndicats indépendants criminalisés et réprimés en Algérie.*

- a) Rapport du secrétaire général
- b) Rapport de l'UITA
- c) Jeunesse
- d) Tourisme
- e) Égalité des sexes
- f) Les travailleurs domestiques
- g) Sociétés transnationales / Comité d'entreprise européen
- h) Alimentation, boissons et tabac
- i) Agriculture

## 8. Initiative de l'UE sur les salaires minimums et la négociation collective

Pour discussion et approbation 180'

Président : Nicolas SCHMIT, Commissaire à l'emploi et aux droits sociaux

*Il est nécessaire de prendre le temps nécessaire pour débattre de manière exhaustive de l'initiative de l'UE sur le salaire minimum. Lors de cette réunion, nous avons invité Nicolas Schmit, commissaire européen chargé de l'emploi et des droits sociaux, à présenter les projets de la Commission et à permettre à nos affiliés de répondre, de faire des commentaires et de poser des questions. C'est une occasion unique. Nous nous réjouissons donc de la large participation de nos affiliés. Après le débat, le Comité exécutif doit décider de nos prochaines étapes.*

*Veillez noter que ce point à l'ordre du jour aura lieu de 14h15 à 17h30 le mardi 3 mars.*

## 9. Mise à jour sur les questions européennes

Pour discussion et approbation 60'

*Au cours des quatre derniers mois, le secrétariat de l'EFFAT a mis l'accent sur l'élaboration de nouvelles positions concernant les politiques européennes liées à nos secteurs. Nous avons l'intention de discuter et d'approuver une position "de la ferme à la fourchette" (F2F), une résolution sur l'accord commercial avec le Mercosur et une position reconstituée sur la réforme de la PAC lors du Comité exécutif. Tous ces nouveaux documents seront disponibles pour les affiliés avant la réunion. Nous attendons les commentaires et les contributions de nos affiliés et des membres du Comité exécutif.*

*Les mises à jour des autres politiques de l'UE seront également partagées.*

- a) Le commerce international

*L'EFFAT présente une nouvelle position sur l'accord commercial avec le Mercosur qui doit être approuvée.*

**b) Green Deal européen (stratégie Farm 2 Fork)**

*Dans le cadre du "Green Deal" de l'UE, une nouvelle stratégie F2F est en cours d'élaboration, qui est considérée comme essentielle pour atteindre les objectifs de l'UE. Les premières indications suggèrent que l'accent sera mis sur la sécurité alimentaire, la santé des consommateurs, le bien-être des animaux et la vie décente des agriculteurs. Nous présentons pour approbation un nouveau document d'orientation qui met en évidence les droits des travailleurs et d'autres aspects sociaux nécessaires à une stratégie F2F véritablement durable.*

**c) Demandes d'une initiative européenne obligatoire sur la diligence raisonnable**

*Au cours des dernières semaines, le Secrétariat de l'EFFAT a partagé avec ses affiliés le projet de position de la CES sur la diligence raisonnable, qui reflète les contributions de l'EFFAT. Il existe une dynamique politique positive que les syndicats doivent utiliser pour faire pression en faveur d'une initiative européenne obligatoire sur la diligence raisonnable, dont nos secteurs peuvent grandement bénéficier au sein de l'UE et dans le monde entier.*

*Nous partageons également avec nos affiliés un bref résumé sur le fonctionnement de la loi française sur le devoir de vigilance.*

**d) Brexit et les prochaines étapes**

*En 2018, le Comité exécutif de l'EFFAT a adopté une déclaration sur Brexit. À la lumière des récents développements, il est nécessaire d'élaborer une nouvelle position de l'EFFAT : une position qui s'appuie sur le soutien apporté à nos affiliés britanniques pour garantir que Brexit n'entraîne pas un affaiblissement des droits de tous les travailleurs du Royaume-Uni, qu'ils soient citoyens britanniques, européens ou non européens ; et qui plaide en faveur d'un accord post-Brexit qui empêche toute répercussion négative sur les travailleurs des secteurs de l'EFFAT ailleurs en Europe.*

*L'EFFAT plaidera également en faveur d'un accord qui protège l'emploi dans nos secteurs. L'EFFAT a renouvelé plusieurs accords de CEE qui incluent désormais les représentants britanniques dans leur champ d'application, également après Brexit.*

**e) Des conditions de travail transparentes et prévisibles**

*Le secrétariat de l'EFFAT partagera avec le Comité exécutif les parties de la directive qui sont plus pertinentes pour nos secteurs ainsi que celles qui présentent plus de risques dans le processus de transposition. Les affiliés seront invités à partager les mises à jour concernant le processus de transposition au niveau national et sont invités à jouer un rôle influent dans ce processus auprès de leurs confédérations et gouvernements.*

*L'EFFAT a demandé à faire partie d'un groupe d'experts nouvellement créé par la Commission pour soutenir la transposition de cette directive.*

## f) La PAC sociale

*Une nouvelle position globale de l'EFFAT sur la PAC après 2020 sera présentée sur la base des positions adoptées précédemment par l'Assemblée du secteur agricole. La position doit être approuvée.*

## g) Autorité européenne du travail

*Le secrétariat de l'EFFAT partagera le programme de travail 2020 de l'ELA ainsi que les activités en cours au sein du groupe des parties prenantes dont nous faisons partie.*

## h) Plate-forme européenne de lutte contre le travail non déclaré

*L'EFFAT prévoit de participer avec de nombreuses activités à la semaine européenne de campagne du 16 au 20 mars 2020 pour la plateforme européenne sur le travail non déclaré. Le Conseil européen du Sud-Est de l'EFFAT présentera une déclaration contre le travail non déclaré dans la région.*

*Les partenaires sociaux de l'agriculture préparent une position commune contre le travail non déclaré dans le secteur.*

*L'EFFAT demande aux organisations membres de mettre en place des activités permanentes contre le travail non déclaré, à utiliser pendant la semaine de campagne de la CE pour mettre en lumière la situation dans nos secteurs.*

**10. Directive sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée - Boîte à outils de la CES pour la transposition dans la législation nationale** Pour discussion 30'

Président : Julianne BIR, CES

*Une nouvelle boîte à outils syndicale destinée à aider les affiliés à faire avancer et à contrôler la transposition de la directive européenne sur l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée récemment adoptée sera présentée.*

*La directive sera cruciale pour améliorer encore l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée dans de nombreux États membres. La directive doit être correctement transposée dans la législation nationale et ensuite être mise en œuvre. La date limite de transposition de la directive par les États membres est fixée à juin 2022.*

*Veillez noter que ce point à l'ordre du jour aura lieu le 3 mars à 11h30*

**11. Liste des réunions 2020** Pour plus d'informations 5'

**12. Adhésion, frais d'affiliation et informations financières** Pour discussion et approbation 30'

*Une mise à jour sur l'évolution des adhésions et la situation financière de l'EFFAT.*

- a) Aperçu des paiements
- b) Nouvelles affiliations
- c) Désaffiliation et exemptions

d) Mise à jour du budget et du solde financier pour 2019

### **13. Tout autre sujet**

*Les membres du Comité exécutif qui souhaitent mettre d'autres questions à l'ordre du jour sont invités à en informer le secrétariat suffisamment à l'avance.*